



# **POLE SANTE MONTMIRAILLAIS**

## **AIDE A L'INSTALLATION**

### **ORTHOPHONISTE**

#### **- Une Patientèle qui n'attend que vous ! (absence de frais initiaux)**

Actuellement la demande des patients est nettement supérieure à l'offre proposée par les spécialistes du secteur qui ne se situent pas à moins de 30 km. Le délai d'attente avant la 1ère consultation est à ce jour de 12 à 18 mois... A partir de ces constatations il ne fait nul doute qu'un orthophoniste pourra très rapidement se créer sa propre Patientèle.

Etant donné qu'il s'agit d'une création, aucun frais ne sera à déboursier de votre part concernant un éventuel droit de présentation à la Patientèle.

#### **- Locaux neufs et spacieux**

Les locaux sont mis à disposition par la mairie de Montmirail, dans un ancien hôpital entièrement réhabilité et conforme notamment aux exigences de la loi sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Plus que de longues phrases descriptives, nous vous invitons à parcourir le site et découvrir les cabinets déjà équipés et ceux qui vous attendent.



#### **- Loyers attractifs**

Les locaux sont gérés par la mairie.

Le prix du loyer mensuel s'élève en 2017 à 10€/m<sup>2</sup>, charges comprises.

Les charges comprennent : fourniture, entretien et consommation d'eau (sauf pour les dentistes) , d'électricité, et de chauffage, le nettoyage/ménage des parties commune, les charges afférentes à l'entretien du portail, de l'ascenseur, de la chaudière, des extincteurs, de la climatisation, de la télésurveillance et de la ventilation; la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



## **- Des consultations sur un mode libéral**

*Vous êtes indépendant. Vos charges et vos revenus ne seront gérés que par vous-même.*

## **- Elargir les domaines de compétences proposés sur Montmirail**

*Ça fonctionne bien et nous souhaitons faire encore mieux ! Après la réussite du regroupement tant physique que convivial des professionnels de santé sur Montmirail, nous souhaitons proposer d'avantage à la population.*

*Montmirail est un bassin de population important, qui ne demande qu'à accueillir des spécialistes afin de réduire les distance qui la sépare de ceux-ci.*

*L'intérêt de travailler au PSM ? Pour nous, enrichir la palette de compétences disponible sur la ville. Pour vous, devenir acteur de l'offre de soin en zone prioritaire/ de proximité en travaillant dans un cadre agréable, moderne et réactif sur le plan professionnel.*



## **- Un pôle de santé parfaitement fonctionnel**

*Le PSM a ouvert ses portes en janvier 2013 après 4 ans d'élaboration d'un projet à la fois, technique, organisationnel, juridique, ce qui n'a d'ailleurs pas manqué de souder le noyau de l'équipe ! Depuis, les modalités organisationnelles initialement construites ont été éprouvées et ajustées à la réalité du quotidien de l'équipe. Le PSM est une structure qui fonctionne et qui fonctionne bien !*

## **- Une équipe multidisciplinaire soudée**

*L'équipe des professionnels de santé adhérents au projet de soins rédigé en partenariat avec l'ARS c'est regroupée sous forme d'association de type loi 1901 : l'APSM (Association des Professionnels de Santé de Montmirail). Cette association regroupe des professionnels travaillant dans le bâtiment du pôle de santé et d'autres travaillant sur d'autres sites, dans Montmirail.*

*L'APSM est composée de 40 membres (voir onglet « liste des professionnels de santé ») : 1 addictologue, 1 cardiologue, 1 diététicienne, 8 infirmiers, 3 kinésithérapeutes, 1 laboratoire de biologie médicale, 3 médecins généralistes, 2 ostéopathes, 3 pédicures podologues, 2 pharmacies, 2 psychologues, 1 thérapeute scolaire, 1 dentiste, 1 sage femme.*

*L'activité des professionnels de santé gravite autour d'un noyau central : le patient. C'est dans un esprit de collaboration, de complémentarité des compétences et de perfectionnement de celles-ci que toute l'équipe souhaite continuer à fonctionner.*